

D É P A R T E M E N T D E S A L P E S - M A R I T I M E S

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Monsieur SEKKAT Karim  
12 Rue Germaine Tillon  
26130 Saint-Paul-Trois-Château

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE  
POUR LES SERVICES TECHNIQUES

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION  
DE L'IMMOBILIER ET DU PATRIMOINE

SERVICE DE LA GESTION FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE

Nice, le 12 MARS 2019

Objet : Création d'une liaison entre la RD 6185 et le giratoire de la Paoute ; arrêté d'ouverture d'enquête publique préalable à déclaration d'utilité publique et patcellaire conjointe emportant la mise en compatibilité des Plans Locaux d'Urbanisme des communes de Grasse et Mouans-Sartoux.

P.J. : 1 dossier

**RAR**

Monsieur,

Dans le cadre de l'affaire visée en objet, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, la copie du dossier complet concernant l'ouverture de l'enquête publique qui se déroulera du 8 avril au 10 mai 2019.

Je vous rappelle que, d'après les renseignements recueillis auprès du service de la publicité foncière de Grasse 1er bureau, il s'avère qu'aucun titre de propriété n'est enregistré au fichier immobilier, seul le nom de Madame BRUYAT Andrée ainsi que son adresse figurent à la matrice cadastrale.

De ce fait et afin de meurer à bien ce dossier, le Département devra poursuivre sa procédure d'expropriation contre « *propriétaire inconnu ou décédé* » conformément à l'article 82 du décret 13-50 du 14 octobre 1955, où il est fait mention de l'impossibilité d'identifier le propriétaire réel ou présumé de la parcelle concernée par les travaux.

Toutefois et suite au document que m'a adressé votre mère, des recherches sont en cours pour identifier les propriétaires actuels.

Ma collaboratrice, Madame LAPI Isabella, demeure à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 04 97 18 67 81.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,

Pour le Président et par délégation

Le Chef du service de la gestion  
foncière et immobilière

Laurie RICHARD



TAD

# AVIS DE RÉCEPTION DE VOTRE LETTRE RECOMMANDÉE

2C 092 420 9652 9

*La Poste - Guyane  
20000 Kourou*

▲ RÉFÉRENCES CLIENT ▲

Présenté / Avisé le

Distribué le

Signature du destinataire :

*14/03/19*

CONTRE-REMBOURSEMENT

*LA POSTE - GUYANE  
BOITE POSTALE 10001  
KOUROU 97300*

RETOUR A :

DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES  
PLSP - SBVPGT - SERVICE FONCIER  
B.P. 3007  
D6201 NICE CEDEX 3



LRI 1/20 PTO 1:36 201989501/01 09/19

LA POSTE - Agrement N° 830

AVIS DE RÉCEPTION